

Concours n°: 20241 – DRT 1080
Date : 5 avril 2024

TITRE**PERSONNES TUTRICES – DRT 1080****Droit du travail au Québec**

L'École des sciences de l'administration de l'Université TÉLUQ, établissement d'enseignement universitaire à distance, cherche à pourvoir à un ou des postes de personnes tutrices.

**SECTEUR
DISCIPLINAIRE**

Ressources humaines

**SOMMAIRE DE
LA FONCTION**

Objectifs du cours :

- Définir les concepts clés du droit du travail au Québec.
- Distinguer les régimes québécois et canadien de droit du travail et les organisations assujetties à l'un et à l'autre.
- Exposer le cadre législatif relatif au travail.
- Connaître les sources de droit selon les objets en cause : rapports individuels de travail, droits de la personne, normes du travail, santé et sécurité du travail, rapports collectifs du travail.
- Apprécier la différence fondamentale entre les secteurs syndiqués et non syndiqués.

À cette fin, vous effectuez les tâches suivantes :

- Aider l'étudiant à comprendre les objectifs du cours, l'articulation des contenus, la démarche pédagogique et les modalités d'évaluation;
- Conseiller l'étudiant afin de l'aider dans sa démarche d'apprentissage;
- Clarifier les parties de la matière et les différents concepts avec lesquels les étudiants éprouvent des difficultés particulières;
- Corriger, noter et commenter les travaux et les examens des étudiants qui servent à l'évaluation des apprentissages selon les barèmes établis;
- Fournir une rétroaction écrite sur les travaux notés, les examens et sur les activités des étudiants afin de les aider à comprendre leurs erreurs, à reconnaître leurs points faibles et, s'il y a lieu, leur proposer des pistes d'amélioration;
- Animer ou participer activement aux forums de discussion, aux ateliers, conférences téléphoniques ou télématiques, afin d'enrichir les échanges et de plus, si vous effectuez l'animation, favoriser la participation étudiante;
- Signaler et documenter tous les cas présumés de plagiat et de fraude.

CONDITIONS D'EMPLOI

Le travail s'effectue à partir de votre domicile, vous devez donc posséder les équipements informatiques et téléphoniques nécessaires à la réalisation de vos tâches. Toutefois, l'Université TÉLUQ vous fournit les logiciels, les services et les documents nécessaires à l'exécution de votre fonction.

Vous êtes responsable de vos horaires de travail. Toutefois, vous devez respecter certains délais pour répondre aux questions des étudiants, ainsi que pour la correction des travaux et examens.

EXPÉRIENCE

- En enseignement du droit du travail et/ou en pratique du droit du travail

FORMATION

- Baccalauréat en droit ou en relations industrielles

AUTRES EXIGENCES

- Maîtrise du français écrit et de la rétroaction écrite constructive
- Adhésion à la philosophie et à la démarche pédagogique du cours
- Communication empathique et attitude de respect à l'endroit des étudiants
- Posséder les équipements, le branchement à Internet haute vitesse et les connaissances nécessaires pour assurer un encadrement en ligne, s'il y a lieu et pour les échanges par courriel avec les étudiants et le personnel de la Téléuq;
- Région : résidence dans la province de Québec.

TRAITEMENT

Entre 145,95 \$ et 157,08 \$ selon votre niveau de scolarité, pour chaque étudiant que vous encadrez.

LIEU DE TRAVAIL

Québec ou Montréal, à distance.

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, sous forme électronique au plus tard **le 18 avril 2024**, à:

Service des ressources académiques
Concours 20241 – DRT 1080
Université TÉLUQ
Courriel : sra.dotation@teluq.ca

L'Université TÉLUQ souscrit aux programmes d'accès à l'égalité et l'équité en matière d'emploi et valorise la diversité et l'inclusion au sein de sa communauté. De ce fait, elle invite toutes les personnes qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature, en particulier les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap. Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler. Conformément aux exigences des législations canadienne et québécoise en matière d'immigration, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant l'autorisation de travailler au Québec.

L'Université TÉLUQ souscrit avec conviction aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Elle reconnaît l'importance de l'EDI dans la poursuite de l'excellence en enseignement et en recherche. Ainsi, l'Université TÉLUQ entend non seulement contribuer à une meilleure représentativité de la collectivité canadienne au sein des milieux de recherche canadiens, mais également à promouvoir l'excellence en recherche, et ce, de façon durable. Dans cette optique, l'Université TÉLUQ s'engage à devenir, par ses actions, un chef de file en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

Enfin, sur demande, le processus de recrutement peut être adapté selon les besoins des personnes vivant avec des limitations.